



Solidarité avec Wissem, lycéen, menacé d'expulsion

La lettre signée par les enseignants du lycée

Les enseignants du lycée sud
à
M. Le Préfet de la Sarthe

Monsieur Le Préfet,

Nous tenons à vous faire part de notre vive inquiétude devant la détresse d'un jeune lycéen, REKIK Wissem, scolarisé en 2^{ème} année de bac professionnel « plastiques et composites » dans notre lycée. Son assignation à résidence et l'annonce de sa présentation devant le consulat de Tunisie avant son expulsion ont provoqué chez lui une profonde crise d'angoisse et nous craignons que cette détresse ne conduise à un drame.

Wissem est un jeune lycéen au comportement particulièrement exemplaire. Que ce soit en classe ou lors de son stage en entreprise, toutes les appréciations sont unanimes « élève sérieux, volontaire et assidu » « beaucoup d'efforts pour réussir » « Bien intégré, respectueux des salariés, des consignes ».

Wissem est notre élève et nous tenons à ce qu'il puisse terminer la formation dans laquelle il est engagé.

Mettre tous les jeunes en confiance et créer les conditions de leur réussite motivent notre engagement quotidien. Pour nous, dans toutes les décisions à prendre, l'intérêt supérieur de l'élève doit être une considération primordiale. L'obligation qu'a Wissem d'aller pointer chaque jour au commissariat perturbe gravement sa scolarité et la vie de la classe. Et là, l'annonce éventuelle de l'interruption brutale de sa scolarité nous est profondément insupportable.

Wissem a tissé au lycée comme au Mans des liens affectifs forts. Sa tante de nationalité française, comme son oncle pourvoient à ses besoins et son éducation. Les procédures administratives suivies, si elles devaient aller à leur terme, ne peuvent conduire qu'à arrêter une scolarité satisfaisante et détruire un jeune en pleine construction.

C'est pourquoi, Monsieur Le Préfet, à titre exceptionnel et humanitaire, en fonction de l'intérêt supérieur d'un jeune scolarisé, nous vous demandons de lever la menace d'expulsion et nous souhaitons pouvoir vous rencontrer rapidement afin de créer les conditions de la poursuite d'une scolarité réussie. Wissem doit pouvoir bénéficier d'un titre de séjour.

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, à notre attachement indéfectible au droit à une scolarité et à une formation de qualité pour tous nos élèves, quels que soient leur origine et leur statut.

La pétition des lycéens

**Touchez pas à notre copain
Wissem doit pouvoir finir sa formation ici, avec nous !**

Wissem prépare son bac comme nous ! Wissem a tous ses ami-e-s ici !
Mais Wissem ne vit pas comme nous.

Wissem vit dans la peur, peur d'être expulsé et de voir sa vie brisée, peur d'aller pointer tous les jours au commissariat, peur de ne pas être présent au lycée demain avec nous.
Cela ne peut pas durer. Wissem doit pouvoir vivre et étudier tranquillement, ici, avec nous.

Monsieur Le Préfet,

Annulez l'obligation de quitter le territoire de Wissem et donnez-lui les papiers dont il a besoin pour vivre et étudier avec nous.



Pétition de solidarité avec Wissem

J'apporte mon soutien à la demande des personnels et des élèves du lycée sud et je demande à ce que Wissem puisse terminer tranquillement sa formation ici au Mans.

Wissem doit pouvoir bénéficier d'un titre de séjour !

NOM Prénom	adresse	fonction	signature